

## Fonds de soutien à la recherche

Année 2017-2018

Le montant auquel aura droit l'IRCM dans le cadre du **Fonds de soutien à la recherche** du gouvernement du Canada pour 2017-2018 sera d'environ **1 200 000 \$**. Le montant réel sera confirmé au troisième trimestre de l'année en cours. Les catégories de dépenses prévues sont les suivantes :

### Installations

**55 % = 660 000 \$**

Ces coûts couvrent, entre autres, l'entretien ménager, l'entretien courant, l'entretien technique, la sécurité, les assurances, l'énergie, les ateliers mécaniques, les magasins et la coordination.

### Gestion et administration

**45 % = 540 000 \$**

Ces coûts comprennent les ressources dédiées à la gestion des subventions et contrats, les finances et les ressources humaines et les communications.